

# Compte-Rendu de la Réunion du Foyer Socio-Educatif du Collège Camille Vallaux

Jeudi 1er octobre 2015 à 17h

## Ordre du jour :

Remise en route du FSE

Bilan financier des actions 2014-2015

Proposition de calendrier d'actions pour 2014-2015

La séance est ouverte à 17h en présence de 16 personnes : Mme Barnouin (trésorière), Mme Le Floch (trésorière adjointe), Mme Laurelli (secrétaire) pour le bureau ; Mme Gacic, Mme Gélébart, Mme Cornen, Mme Colin, Mme Hervé-Malle, Mme Olivier, Mme Haillard, Mme Fourré, M. Greffard, Youna Creignou, Emilie Motte, Doriane Gouriou et Tiphaine Favé.

Excusées : Mme Roos, Mme Page-Menez et Mme Kerjean

## **1) Remise en route du Foyer Socio Educatif**

Le FSE (Foyer Socio-Educatif) est une association à but non lucratif, loi 1901, qui s'implique dans la vie du collège. Il est géré par des bénévoles (membres de l'équipe éducative, élèves et parents d'élèves).

### **Le FSE a pour but de promouvoir, animer et coordonner des actions périscolaire des élèves.**

Le FSE peut également participer (partiellement) au financement de sorties ou d'activités pédagogiques. Il est donc de l'intérêt de tous les élèves d'être adhérents du FSE.

Nous nous interrogeons sur les modes de communication employés pour joindre les parents d'élèves et les impliquer davantage dans les réunions et les actions du FSE. M. Greffard, président de l'APE (association des Parents d'Elèves) explique que c'est aussi l'ambition de l'association qu'il préside et que cette année une liste de diffusion a été mise en place au sein de l'APE. Au sein de l'établissement, on pourrait utiliser Pronote pour avertir des réunions et des actions, Mme Haillard prend note pour transmettre la requête à Mme Morvan qui gère au quotidien la plateforme pour le collège.

M. Greffard attire l'attention de l'assemblée sur l'heure des réunions. En effet, programmer des réunions à 17h permet de s'assurer la présence d'élèves et d'enseignants mais ne permet pas à beaucoup de parents de se rendre disponibles. Il nous suggère de décaler les horaires ou de choisir le vendredi puisque plusieurs parents sont en RTT. Nous convenons de fixer la prochaine réunion à 18h30.

## **2) Bilan financier des actions menées en 2014-2015**

Mme Barnouin, trésorière, nous détaille les dépenses et les recettes de l'exercice précédent. (Voir annexe.)

M. Greffard demande si le budget est au final déficitaire comme nous le craignons l'an passé. Mmes Barnouin et Laurelli expliquent que, plusieurs actions n'ayant pas été réalisées, le solde est resté positif. Les craintes exprimées l'an passé avaient aussi poussé à l'économie explique Mme Haillard.

Pour l'exercice qui débute, nous ne disposons pas d'une liste prévisionnelle des actions. Mme Laurelli rappelle qu'un document de demande de participation a été créé l'an passé. Les collègues sont invités à le compléter, Mme Haillard propose de le rappeler dans la gazette à destination des personnels.

### 3) Proposition de calendrier d'actions pour 2014-2015

Plusieurs familles ayant déjà versé leurs cotisations, le FSE dispose d'un fonds qui pourra permettre d'aider les collègues à réaliser des actions pédagogiques ou éducatives motivantes pour les élèves. Cependant il faut alimenter ce fonds tout au long de l'année car les projets sont souvent nombreux !

Nous discutons donc de ventes possibles pour l'année qui débute. Les ventes de crêpes et de chocolats ont bien rapporté les années précédentes et les personnes présentes souhaiteraient les renouveler. Mme Olivier propose d'alterner les produits alimentaires et les autres. La vente de pizza avec un système de bons a également bien convenu aux familles. Mmes Barnouin et Laurelli vont recontacter Crousti Pizz pour prévoir une nouvelle action ensemble.

Nous décidons de débiter par une vente de cache-clés puis de proposer l'achat des chocolats avant Noël.

M. Greffard demande aux membres du bureau présentes si le bureau doit être renouvelé. C'est en effet le cas puisqu'une des co-présidentes s'est déclarée démissionnaire. Les statuts seront à modifier aussi. Mme Fourré et M. Greffard indiquent que la procédure est maintenant simplifiée et possible à distance.

Avant de lever la séance à 18h, nous évoquons l'idée de refaire un courrier à destination des familles pour leur expliquer plus concrètement le fonctionnement du FSE et les actions menées au bénéfice de tous.

Pour le bureau,  
Mme Laurelli